

Canton de Neuchâtel, 4 février 2019 : Les syndicats d'enseignants SSP et SAEN et la Fédération des Associations de Parents d'élèves (FAPEN) annoncent le non-aboutissement de l'initiative « Pour une école équitable et efficiente ».

Lancée le 14 août 2018, l'initiative populaire cantonale « Pour une école équitable et efficiente » a ouvert le débat sur la problématique de l'organisation de l'école neuchâteloise, l'une des plus onéreuses de Suisse en raison d'une structure plus complexe depuis sa régionalisation en 2012. Pour rappel, l'école a alors été divisée en cercles scolaires communaux ou intercommunaux, amenant à la création de sept entités, chacune avec sa direction placée sous autorité communale.

Dans la rue, les Neuchâtelois, en particulier les familles, se sont montrés sensibles aux arguments du comité d'initiative. La thématique a aussi intéressé de nombreux partis politiques et députés de tous bords autour des mêmes constats :

- L'incohérence du pilotage de l'école neuchâteloise ;
- Les dysfonctionnements que cela engendre ;
- La perception d'une injustice dans l'accès aux prestations et les inégalités de traitement des élèves (accès au soutien, notamment), souvent liées à l'état des finances communales, qui mettent à mal le principe même de l'école publique ;
- L'hypertrophie du corps administratif induite par les nouvelles structures et la multiplicité des outils administratifs (sites, plateformes informatiques, etc.) des différents cercles scolaires dont le coût et la complexité de l'utilisation se font au détriment des prestations pédagogiques ;
- Le manque de transparence quant à l'augmentation des coûts de l'école neuchâteloise depuis sa régionalisation.

Paradoxalement, bien que sensibles aux inégalités des aides distribuées aux élèves en difficulté, de nombreux enseignants ne sont pas entrés dans la démarche, car ils ont perdu confiance en leurs autorités et ne souhaitent pas donner davantage de pouvoir au canton.

Dans ce contexte, par cohérence avec les réticences exprimées par leur base, les comités des syndicats ont décidé de limiter leur propre investissement dans la récolte de signatures dans la rue.

Les raisons de la défiance des enseignants envers le canton sont nombreuses :

- L'épuisement dû aux nombreuses réformes imposées, peu réalistes, non abouties et menées sans financement suffisant ;
- Le manque de moyens dans le soutien aux élèves en difficulté face à l'augmentation de leur nombre ;
- La perception d'une menace sur l'existence des classes spéciales et terminales ;
- La dégradation de leurs conditions de travail et de leur rémunération, déjà la plus basse de Suisse ;
- L'explosion de la surcharge administrative.

Quant aux partis politiques favorables à l'initiative, ils n'ont pas souhaité s'engager activement dans la récolte de signatures, probablement par égard à leurs élus communaux.

Même si l'initiative n'a pas abouti, les initiants restent convaincus que l'organisation de l'école neuchâteloise doit être améliorée et qu'il faut dépasser le stade de la régionalisation de 2012. Ils considèrent que l'État doit assumer son rôle de garant de la cohérence pédagogique de l'école neuchâteloise. Une gestion plus efficiente doit également permettre d'orienter en priorité les ressources au service de la pédagogie pour le bien des élèves.

Dès lors, le SSP, le SAEN et la FAPEN continueront à se battre, par d'autres moyens, notamment pour obtenir :

- Une attribution équitable des moyens de soutien ordinaire tenant compte des disparités socio-économiques des régions, dans un cadre garantissant l'accès à une aide adéquate pour les élèves en difficulté quel que soit leur lieu d'habitation ;
- La mise en place d'une plateforme informatique unique, simple et efficiente pour l'ensemble des cercles scolaires ;
- Une analyse de l'augmentation des coûts de gestion de l'école après la mise en place de la régionalisation. Cela peut être réalisé en exploitant les données recueillies par l'Administration fédérale des finances (AFF) s'appuyant sur le modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2).

Contacts médias :

SAEN : Pierre-Alain Porret 079 748 29 12

SSP : Claude Grimm 079 827 3719

FAPEN : Fabienne Lambert 079 687 3969